

ARAMIS : des acteurs engagés au service du collectif !

ARAMIS est un groupement associatif de l'Économie Sociale et Solidaire engagé dans l'innovation sociale et en santé sur le département du Finistère. C'est l'union de neuf acteurs majeurs des secteurs sanitaire, social et médico-social, reconnus pour leur engagement auprès des personnes en situation de vulnérabilité et de leur entourage.



Créé en 2010, le groupement ARAMIS a pour vocation de développer la coopération entre ses adhérents afin de renforcer la mobilisation de leurs compétences, faciliter les mutualisations et favoriser les synergies.

Le groupement ambitionne de jouer un rôle moteur dans l'organisation et la participation à des débats, conférences, colloques, études et expérimentations afin d'informer et de sensibiliser les citoyens aux enjeux des secteurs sanitaire, social et médico-social.

Suite au rapport PIVETEAU « Zéro sans solutions » (2014) et au mouvement lancé par Mme Dessaulle dans le cadre de la mise en œuvre de la « Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT) », le souhait de permettre à chacun de pouvoir exprimer ses besoins et son projet est renforcé.

C'est dans ce contexte qu'ARAMIS a répondu à l'appel à candidature du 11 juillet 2016 lancé par l'ARS afin de créer le Pôle de Compétences et Prestations Externa-

lisées (PCPE) visant à accompagner les personnes vivant un handicap en risque de rupture ou en rupture de parcours.

Le dispositif PCPE : Ensemble, trouvons des solutions pour et avec les personnes en situation de handicap. Le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées vise en effet à enrichir l'offre médico-sociale en apportant une réponse souple et personnalisée aux besoins des personnes vivant avec un handicap, ainsi qu'à assurer un soutien aux aidants. Le PCPE veille à assurer un accompagnement continu tout au long du parcours de l'usager, afin de prévenir les ruptures et d'éviter qu'une situation ne se détériore.

En 2020, ARAMIS, en collaboration avec le groupement d'associations SOLIDA'CITE poursuit le déploiement des réponses à destination des personnes sans solution par la mise en place de la Communauté 360 : un numéro unique 0800 360 360. La Communauté 360 est un réseau de professionnels mobilisés pour soutenir les parcours de vie des

personnes vivant avec un handicap. Accessible sur l'ensemble du territoire du Finistère, elle propose un numéro unique permettant à toute personne, où qu'elle se trouve, d'être mise en relation avec un interlocuteur expert, qualifié et à l'écoute. Aujourd'hui, ces deux dispositifs complémentaires dans leurs objectifs sont mis en œuvre par la Fondation ILDYS. Ils sont forts d'une équipe de 16 professionnels mis à disposition par des associations gestionnaires d'établissements ou de dispositifs handicap sur l'ensemble du département du Finistère. Ils complètent la palette des offres médico-sociales en proposant de l'information, des accompagnements, voire du soutien à domicile par des prestataires (ex : éducatifs, d'aide à domicile, de transport...).



En partenariat avec la MDPH du Finistère et l'ensemble des acteurs territoriaux du médico-social, du social, du soin, le PCPE et la Communauté 360 sont présents pour :

- 1) Répondre à la ligne nationale handicap** (n° 0800 360 360) de 9h à 17h du lundi au vendredi : des réponses par nos conseillers en parcours finistériens
- Une ligne pour qui ? toutes les personnes, de leurs aidants, des bénévoles, des professionnels, élus...
- Sur quoi ? Sur toutes les questions en lien avec le handicap

2) L'accompagnement :

Dans le cadre de ces deux dispositifs des professionnels mis à disposition par des associations gestionnaires vont accompagner les personnes et les aidants dans :

- La connaissance de leurs droits
- La recherche de solutions afin d'assurer la continuité des parcours
- La mobilisation des personnes dans la construction de leur projet de vie

3) Le besoin de prestations - Interventions à domicile :

Dans l'attente d'une notification MDPH notamment de Prestation compensatoire du handicap (PCH) ou de l'aide à l'éducation de l'enfant handicapé afin d'éviter des ruptures de parcours, le PCPE peut venir financer des prestations éducatives ou d'aide à domicile, ou autre en fonction du besoin de la personne, du contexte de la situation.



COMMUNAUTÉ 360 DU FINISTÈRE



Quelques chiffres : Année 2024

PCPE

- 461 personnes informées-accompagnées
- 4 615 h de prestations « éducatives et 5 772 h d'aide à domicile financées

C360

- 717 personnes informées pour 1 051 appels
- 156 personnes accompagnées

2025

8 assistants au projet et parcours de vie sont en poste depuis janvier afin d'accompagner les personnes isolées bien souvent, majeures ou proches de l'être, dans la construction de leur projet de vie.